La secrétaire d'État aux Droits des femmes mise en cause pour harcèlement

27/11/2014 à 17h00



Une ex-collaboratrice de Pascale Boistard témoigne du harcèlement qu'elle a subi de la part de celle qui était alors députée de la Somme.

C'est sa première expérience et elle n'est pas près, dit-elle, de recommencer. Floriane Bormans, 32 ans, était collaboratrice parlementaire de Pascale Boistard, députée de la Somme avant son entrée au gouvernement en tant que secrétaire d'État aux Droits des femmes. La jeune éducatrice spécialisée, ancienne salariée de l'aide sociale à l'enfance du conseil général de la Somme, n'est pas membre du Parti socialiste. "Elle n'était pas militante, donc il y avait un risque pour la députée que Floriane se retourne un jour contre elle", soutient un cadre local du mouvement.

"J'ai été victime de son mépris, de son agressivité et de harcèlement. Il ne lui reste plus qu'un seul collaborateur de l'équipe qui était sous contrat avec elle depuis son élection

en juin 2012. Et encore…”

Secrétaire nationale du Parti socialiste, élue parisienne, Pascale Boistard, parachutée dans la Somme, avec le soutien de Martine Aubry, souhaitait s’appuyer lors de son implantation sur des personnes travaillant au contact des populations précaires.

“J’ai été engagée en septembre 2012 après un entretien avec Pascale Boistard. Je recevais ses électeurs à sa permanence. La circonscription se situe dans un bassin de précarité, beaucoup de gens qui venaient nous voir avaient besoin d’être aidés par leur députée”, se souvient Floriane Bormans.

La collaboratrice parlementaire ne compte pas ses heures : “Il n’y avait pas d’horaires, même si cela faisait partie de mes missions. Le fait d’être en permanence dans l’agressivité me rendait cette situation insupportable. Je la représentais aussi dans le cadre de certaines inaugurations quand elle était retenue à l’Assemblée nationale. Il m’est arrivé aussi de la représenter alors qu’elle était présente à Amiens : elle passait en effet beaucoup de temps à s’occuper des affaires internes au Parti socialiste.”

De collaboratrice parlementaire, Floriane a eu plus d’une fois le sentiment d’être devenue la bonne à tout faire : “En plus de mes missions, je devais aussi faire son chauffeur.” Lors de la cérémonie des voeux 2014, la jeune femme explose : “Elle nous a ordonné de servir les invités et elle est venue en cuisine nous engueuler parce qu’elle considérait que nous étions trop lents. Et là, je lui ai répondu sur le même ton. Ma mission et mon poste de collaboratrice parlementaire ne stipulaient pas que je devienne serveuse. Ce n’était pas indiqué dans mon contrat de travail.” La jeune femme ne manque pas de faire remarquer que, trois salariés, ce n’est pas suffisant pour servir : “On aurait dû être quatre.” Allusion à la soeur de la députée qui a bénéficié un temps d’un contrat de travail mais que personne n’a jamais vue ni à l’Assemblée

ni en circonscription. […]

Source